



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/04/2026

MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52

secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à 19h30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Etai(ent) présents : Nicole CHARROIS, Damien CUNAT, Sandrine BEURTON, Thomas RAULIN, Sylvie DELORME, Régis LAMOISE, Annick COLLE, Serge RUSE, Audrey VAUNE, Christophe ROUY, Chantal COINTEAUX, Ludovic DECLERCQ, Rachel GUSTIN, Sébastien GOLICZ, Quentin BALLAND, Cindy BARBE, Eric CLEMENT-DEMANGE, Nathalie MERCIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19
Présents : 18
Absents : 0
Excusés : 1
Nombre de suffrages exprimés : 19
Pour : 19
Contre : 0
Abstentions : 0

Etai(ent) excusé(s) : Lydie COSSERAT donne pouvoir à Sandrine BEURTON

Etai(ent) absent(s) : /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Régis LAMOISE

Désignation de quatre délégués au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) Délibération n°2026 - 15

Date de convocation
02/04/2026

Date d'affichage
10/04/2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'il convient de désigner quatre délégués titulaires de la commune auprès du CCAS ;

Considérant que le Maire est président de droit du Conseil d'Administration du CCAS, conformément à l'article L. 123-6 du Code de l'action sociale et des familles, et qu'il ne peut être élu sur une liste de membres désignés par le Conseil municipal,

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, au scrutin de liste secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel des suffrages, à l'élection des délégués ;

Désignation des quatre Délégués Titulaires

Proposition de l'équipe : Mme DELORME Sylvie, Mme COLLE Annick, Mme MERCIER Nathalie et Mme VAUNE Audrey

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

10/04/2026

Premier tour de scrutin de liste

Nombre de bulletins : 19

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

4 Délégués Titulaires

- Mme DELORME Sylvie : 19 voix (dix neuf)
- Mme COLLE Annick : 19 voix (dix neuf)
- Mme MERCIER Nathalie : 19 voix (dix neuf)
- Mme VAUNE Audrey : 19 voix (dix neuf)

Signature du secrétaire de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bayon,
Le Maire

